



Évolution inquiétante des démissions d'enseignants

Le Sénat sonne l'alerte. "Si le nombre de démissions demeure très marginal chez les enseignants, la tendance à l'œuvre doit véritablement constituer un signal d'alarme", indique un rapport sénatorial annexé au projet de loi de finances (PLF) pour 2024. Un rapport rédigé par le sénateur LR Olivier Paccaud, rapporteur spécial du volet "Enseignement scolaire" du budget, qui pointe donc l'"inquiétant signal faible" qu'est l'évolution des démissions des enseignants.

2 836 enseignants démissionnaires

sur l'année scolaire 2021-2022, soit **0,4 % de l'effectif (fonctionnaires uniquement)**.



+0,34 point en dix ans

C'est l'augmentation du taux de démission des enseignants, **ce qui représente une progression de 567 %**.

AUGMENTATION RÉGULIÈRE DES DÉPARTS VOLONTAIRES DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000

400 DÉPARTS SUPPLÉMENTAIRES PAR RAPPORT À 2021

une hausse portée principalement par l'augmentation des démissions, le nombre de ruptures conventionnelles "restant faible".

28 ENSEIGNANTS SUR 10 000 EN POSTE ONT DÉMISSIONNÉ

pendant l'année scolaire 2021-2022.

12 ont signé une rupture conventionnelle. Cette proportion d'enseignants démissionnaires "reste toutefois faible au regard des effectifs enseignants"



+679 %

Le nombre d'enseignants ayant quitté l'éducation nationale a **augmenté de près de 700 % depuis 2008**

2 836 DÉPARTS D'ENSEIGNANTS

ont été recensés sur l'année scolaire 2021-2022, **contre 364 pour l'année scolaire 2008-2009.**

**Ce rapport sénatorial se base sur les données contenues dans l'édition 2023 du "Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire" que vient de publier la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale. À noter que le taux évoqué de départs d'enseignants comprend l'ensemble des cessations définitives et volontaires, c'est-à-dire les démissions, mais également les ruptures conventionnelles.*